

*Initiatives ministérielles**[Traduction]*

Mme Coppins: Monsieur le Président, mon collègue, Jean Lapierre, sait combien je me suis débattue pour l'Accord du lac Meech au sein du caucus libéral. Je veux qu'il sache, ainsi que tous les Québécois et tous les Canadiens, que les gens de l'extérieur du Québec, qui ont rejeté l'Accord du lac Meech, n'ont pas rejeté les Québécois pour autant. Je dis au Parti conservateur de Brian Mulroney, qui a parcouru le Québec pendant trois ans en disant aux gens qu'un vote contre l'Accord du lac Meech était un vote contre eux, et aux députés du Bloc québécois qui veulent faciliter la séparation du Québec en disant aux Québécois que le reste du Canada s'en balance: «Vous avez tort.» Le reste du Canada veut faire une place au Québec au sein de la famille canadienne. Si nous ne réussissons pas, si ce processus est un échec, et j'irais jusqu'à dire que la proposition du gouvernement nous conduit vers un échec, ce n'est pas seulement le Parlement du Canada qui en paiera le prix, mais le Canada tout entier.

Le Canada sans le Québec, sans l'un des peuples fondateurs qui a tissé la trame économique, sociale, culturelle et linguistique de notre pays, ce n'est pas du tout le Canada. Beaucoup de gens ont peut-être des oeillères. Certains en avaient dans mon parti, je crois, et je l'ai dit. Mais le temps est venu maintenant d'enlever ces oeillères et de reconnaître que non seulement il vaut la peine de sauver le Canada, mais qu'il existe une composante très spéciale de ce pays, un élément unique, appelé le Québec, qui doit se sentir de nouveau chez lui au sein de la famille canadienne.

Combien de Québécois ont vu dans Meech la dernière occasion qu'avait le Canada de dire oui au Québec? On nous a donné une autre chance. Malheureusement, à cause du processus que le gouvernement fédéral vient d'engager, non seulement en instituant ce comité, mais également avec la commission Spicer, nous perdons un temps précieux alors que l'avenir du pays est en suspens.

[Français]

Après avoir refusé de témoigner devant la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, le premier ministre croit que ses initiatives, ici au Parlement, vont permettre aux Canadiens de résoudre le défi constitutionnel. Après avoir refusé de reconnaître le principal problème constitutionnel que nous devons résoudre dans un avenir prochain, le premier ministre croit nous proposer des solutions adéquates. Il ne comprend pas le problème et il tente de mettre de l'avant de

mauvaises solutions. Je vous demande ceci, monsieur le Président: Comment des solutions à un problème mal identifié peuvent-elles être efficaces?

Le 30 novembre dernier, j'ai demandé au vice-premier ministre si le premier ministre allait comparaître publiquement devant la Commission Bélanger-Campeau. On sait déjà qu'il fait certaines sorties derrière des portes closes et on sait que le processus de portes closes ne marche plus. Vous vous rappellerez, monsieur le Président, que le vice-premier ministre m'a répondu non, en disant qu'il ne voyait pas la pertinence à ce que le premier ministre compare devant les diverses commissions qui entreprennent des études et des enquêtes sur l'avenir du Canada. Quelle honte, monsieur le Président, que le premier ministre lui-même ne soit pas prêt à comparaître devant la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir du Québec! Parce que, sans ou avec le premier ministre du Canada, l'autodétermination du Québec va se refléter beaucoup sur l'autodétermination du Canada. Si le Québec décide de suivre son propre chemin à partir de la fin mars, ce sont nous, les Canadiens, qui allons perdre beaucoup, monsieur le Président. Ce sont nous les Canadiens hors Québec qui avons le plus à perdre si le premier ministre n'est pas prêt à parler pour un Canada uni au sein de la Commission Bélanger-Campeau.

Je crois que le premier ministre doit reconnaître sa responsabilité qui est l'unité nationale. Il ne faut pas se faire d'illusions, monsieur le Président: qu'on le veuille ou non, que l'on soit d'accord ou non, en réfléchissant sur son avenir politique et constitutionnel, le Québec est actuellement en train de déterminer l'avenir du Canada. Avec tout le respect que j'ai pour toutes les autres provinces, il faut bien reconnaître que le Québec, les Québécois, sont les mieux articulés sur les questions constitutionnelles. Ce n'est pas la première fois qu'ils abordent la question constitutionnelle. Il faut même dire que la Constitution est un sport national au Québec et, comme au hockey, il y a des équipes bien formées, bien entraînées, il y a des entraîneurs qui sont des experts, des commentateurs bien informés et un public très partisan, très informé et connaisseur. Les Français de la Vallée du Saint-Laurent sont passés maîtres dans l'art de la Constitution et ils ont aussi le plus d'expérience dans ce domaine.

La Constitution de 1982 est le septième régime politique ou constitutionnel que connaissent les Français du Canada. Après le Régime français qui a débuté avec la fondation de Québec, en 1608, s'ensuivit l'occupation anglaise, après la conquête de 1759, le Traité de Paris, en